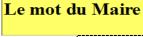
# le bulletin

# Sacierges – st – Martin Décembre 2021



Cette maudite pandémie étant toujours présente, nous sommes contraints d'annuler une fois de plus le repas de l'amitié. Celui-ci sera remplacé, pour ceux qui le souhaitent, par un colis. De même, nous envisageons, si cela est possible, une cérémonie des vœux courant janvier au cours de laquelle nous honorerons les bébés nés en 2021.

La commune de Sacierges a la chance de posséder une bibliothèque remarquable, aussi je vous invite à lire dans les pages suivantes le fonctionnement de celle-ci.

Vous pourrez également lire dans les pages suivantes les compte-rendus des réunions de conseil où vous verrez que nous nous efforçons de tenir nos engagements aussi bien pour les investissements que pour le bienvivre à Sacierges.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de Noël, en famille, et bien sûr prenez soin de vous.



Le site de la mairie : www.mairie-sacierges.com

### HORAIRES du secrétariat

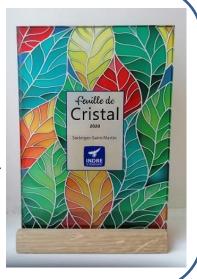
Lundi : 9H à 12H Mardi: 9H à 12H Jeudi: 9H à 12H Vendredi :

Tél: 02 54 47 55 04

Et *encore* une distinction pour la commune:

Feuille de cristal pour le fleurissement!

Elle vient récompenser le travail du service technique et le choix des espèces florales.



# Quelques infos...

Dates à retenir :

**Avril 2022 : Élections présidentielles** 

10 avril et 24 avril

Juin 2022 : Élections Législatives

12 juin et 19 juin





Il est possible de s'inscrire sur la liste électorale toute l'année, mais n'attendez pas la dernière minute.

Lors d'une année d'élection, il faut faire cette démarche au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour de l'élection, soit avant le vendredi 04 mars 2022 pour les présidentielles 2022 - à la mairie ou ligne sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

# Nouveaux arrivants:

N'hésitez pas à venir vous présenter en mairie : vous obtiendrez toutes les infos nécessaires (ordures ménagères, inscriptions à l'école, services disponibles en proximité...)



RAPPELS COVID: 3ème dose: La 3e dose est ouverte dès 18 ans, à faire à partir de 5 mois au lieu de 6. Dès le 15 janvier, la validité du pass sanitaire des 18-64 ans sera conditionnée au rappel (dès le 15 décembre pour les plus de 65 ans). Rappelons que les gestes barrières et le port du masque limitent significativement la propagation du virus. Restons vigilants!

### **GRIPPE AVIAIRE : Protégez vos volailles domestiques !**

La France est passée au niveau de risque « élevé » sur le territoire et renforce la gouvernance de crise face à la progression du virus en Europe.

Pour rappel, l'influenza aviaire n'est pas transmissible à l'homme par la consommation de viandes de volailles, œufs, foie gras ...

Mesures à appliquer pour les particuliers : protection des volailles de basse cour par rapport aux oiseaux sauvages (filet, confinement)

# Urbanisme: de nouvelles dispositions

En 2015, la communauté de communes a décidé, à l'unanimité des communes, de se doter d'un document d'urbanisme opposables aux tiers.

La commune de Sacierges possédait déjà un tel document : la carte communale, mais celle-ci allait devenir caduque et nous serions retombés dans le règlement national d'urbanisme, c'est-à-dire que les services de l'état qui auraient décidé pour nous.

Différentes lois ont été votées par nos parlementaires pour nous obliger à créer et règlementer ce PLUI. En effet les lois Grenelle2, Alur, etc... obligent les collectivités à réduire la consommation d'espaces agricoles. Malheureusement ces lois ont été faites pour les villes et on nous oblige à les appliquer à la campagne. De plus notre PLUI doit être compatible avec le SCOT (schéma de cohérence territoriale) et la charte du parc naturel régional de la Brenne. Pour cela il a fallu élaborer un PADD (plan d'aménagement et de développement durable) qui a dû être validé par toutes les communes, l'objectif final étant de revitaliser les centre-bourgs et d'attirer la population sur nos territoires.

Enfin, après de multiples réunions et enquête publique au printemps 2021, le PLUI a été adopté et est maintenant en vigueur

#### Pour + d'infos :

https://www.cc-brennevaldecreuse.fr/services/urbanisme/plan-local-d-urbanisme

Le Conseil Communautaire du 16 septembre 2021 a approuvé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) qui s'appliquent dorénavant sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Brenne – Val de Creuse. Ces documents sont devenus exécutoires depuis le 20 octobre 2021.

Par ailleurs, le PLUi a été versé sur le site du Géoportail de l'urbanisme (https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/), chacun peut donc consulter les dispositions qui s'appliquent à chacune des parcelles de l'ensemble des communes. Par ailleurs, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, chaque citoyen doit pouvoir saisir par voie électronique les dossiers d'autorisation du droit des sols. Aussi, la Communauté de Communes a fait évoluer son logiciel de gestion et d'instruction des dossiers d'autorisation du droit des sols, pour permettre cette saisie par voie électronique des demandes des pétitionnaires. Cette évolution permettra également la gestion intégralement dématérialisée des dossiers d'autorisation du droit des sols.

# Bibliothèque de Sacierges Chéniers, rue de l'ancienne école

11/10/2021

Bibliothèque de Sacierges St Martin

Dans les années 80, Danielle et moi avions comme projet de créer une bibliothèque à Sacierges, une bibliothèque au service de tout le monde avec une gratuité totale, un emprunt libre de temps et respect pour tous les livres.

Ce projet a été porté avec l'aide du maire Mr Bost qui nous a proposé la seule salle disponible sur la commune, l'ancienne école de Chéniers . Cette salle vétuste a été rénovée et aménagée grâce à l'aide de plusieurs habitants de Chéniers . Nous avons récupéré les livres de l'école (bibliothèques verte et rose) et avons étoffé l'offre avec l'apport de la BDI et de nombreux dons de livres . Petit à petit, le fond est monté à environ 5000 ouvrages.

A cette époque nous nous sommes même informatisés gratuitement.

Des bénévoles ont toujours été présents pour en assurer la maintenance.

Ce local en même temps servait de salle de rencontre (jeux de cartes, salle de réunion). Avec la secrétaire de mairie, Mme Barbe, on avait organisé du portage de livres à domicile, ce qui a permis d'élever le nombre de lecteurs à environ 80.

Dans les années 2000, à la demande du Maire, la bibliothèque a quitté l'ancienne école pour s'installer dans l'ancienne épicerie du village rénovée et meublée grâce aux subventions obtenues avec le concours de la BDI.

Dans ces années là, la CDC dont nous dépendons depuis, a pris la compétence lecture. Pendant plusieurs années, jusqu'à une époque récente, ce local a aussi servi de point de rencontre, beaucoup de lecteurs et non lecteurs venaient pour discuter autour d'un verre, etc.. . La population vieillissant et malheureusement disparaissant, a fait diminuer fortement le nombre de lecteurs et de visiteurs.

Malheureusement l'équipe actuelle vieillit également. D'où la nécessité d'étoffer cette équipe avec des personnes qui sauront garder l'esprit initial à la création de la bibliothèque, mais aussi de mieux diffuser les nouvelles technologies que nous a apportées notre adhésion à la CDC. Nous comptons donc sur la CDC pour orienter cette nouvelle équipe et l'amener au maintien de la bibliothèque de Sacierges.

Sinon, nous souhaitons que ces livres ne soient pas détruits mais plutôt répartis dans d'autres bibliothèques de la CDC.

Liste des personnes ayant participé à la vie de la bibliothèque de Sacierges : Mr Baritaud Gilles, Mme Jolivet Rolande .Mme Moltini Janine. Mr Baritaud Pascal. Mme Barbe Marie Claire. Mme Lizot Corinne. Mr Bernard Claude . Mme Axisa Danielle. Mr Axisa Guy .Mr Jankowski Robert. Mr Moltini Flavien. Mr Goullias Christian .

Danielle et Guy Axisa.

### **Ouverture**:

Mercredi de 16h30 à 18h00 Dimanche de 11h00 à 12h00

biblio.sacierges36@gmail.com



# La bibliothèque intercommunale de Sacierges-Saint-Martin (sise à Chéniers)

(Yves Champigny, responsable réseau des bibliothèques CLIC et culture Communication)

Sous la houlette de Danièle et Guy Axisa, une bibliothèque municipale s'est créée dans les années 1980, grâce également au soutien du maire de l'époque, Monsieur Bost. Elle a occupé l'ancienne école de Chéniers avant de déménager dans l'ancienne épicerie.

Plusieurs principes forts ont présidé à cette création : gratuité totale, emprunts sans limite de temps, respect de tous les types de littérature.

En 2014, la Communauté de communes a pris la compétence « lecture publique ». En conséquence, toutes les bibliothèques municipales sont passées dans le giron de l'intercommunalité. En même temps, un réseau plus vaste s'est constitué avec d'autres bibliothèques en Brenne : Azay, Martizay, Mézières et depuis Prissac.

La présence d'une bibliothèque de proximité est très importante pour créer du lien dans nos communes rurales. C'est un équipement qui favorise les échanges intergénérationnels.

Chaque équipe de bénévoles, depuis lors, s'est formée à l'utilisation du logiciel de gestion du fonds documentaire.

Aujourd'hui, à la bibliothèque de Chéniers, nous avons besoin d'accueillir de nouveaux bénévoles pour assurer le bon fonctionnement de la bibliothèque lors de deux permanences hebdomadaires : le mercredi de 16h30 à 18h et le dimanche de 11h à midi

C'est pourquoi, nous vous invitons à une réunion publique afin d'expliquer à la population le fonctionnement en réseau des 14 bibliothèques constituant le réseau CLIC.

# REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION POUR TOUS Vendredi 4 février à 18h30 à la salle des fêtes de Sacierges VENEZ NOMBREUX POUR DECOUVRIR LA BIBLIOTHEQUE ET RENFORCER L'EQUIPE DES BENEVOLES

A l'heure actuelle, vous pouvez aussi réserver vos documents (livres bien sûr mais aussi CD ou DVD) sur <u>www.mediathequesdelabrenne.fr</u>

Pour tout complément d'information, reportez-vous au livret Clic joint à ce bulletin.



# Le réseau des médiathèques a recruté une conseillère numérique

Dans le cadre du plan de relance de l'Etat, 4 000 conseillers numériques sont en cours de recrutement pour mailler le territoire national. Leur vocation est d'accompagner tous ceux qui sont peu familiers des outils numériques en ligne pour se les approprier et les utiliser dans leurs activités du quotidien, comme par exemple :

- communiquer avec des proches;
- sécuriser des informations personnelles ;
- faire un CV...

**Carole Bricault** a été recrutée comme conseillère numérique par la Communauté de communes Brenne Val de Creuse.

Elle est rattachée à l'équipe de la médiathèque intercommunale du Blanc

Son rôle, par des accompagnements individualisés ou bien des formations collectives, est de

- 1 sensibiliser nos concitoyens aux enjeux du numérique,
- 2 soutenir les habitants dans leur usage quotidien de l'outil informatique
- 3 et ainsi de participer à la lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme.

Elle se tient à la disposition des communes pour intervenir au plus près de la population.

Vous pouvez prendre contact avec elle :



Vous êtes ici... votre médiathèque aussi !

### **AUTOMNE 2021 : TRAVAUX AU CIMETIÈRE**



Les pluies diluviennes de juillet avaient fortement dégradé le cimetière. Tout au long du mois d'octobre, les agents du service technique ont travaillé pour le remettre en état, prêt à accueillir les visiteurs de la Toussaint.



### La commune a loué le matériel adéquat pour ces travaux.





Coût de l'opération : 3 845 €

Location de matériels : 1 475 € Gravillons et sables : 390 €

Main d'œuvre : 1 980 €



Les visiteurs ont apprécié le travail effectué.



Deux fois par an (Toussaint, Rameaux), 75 tombes en sable sont remises en état par les agents communaux. Pour apporter votre contribution à l'embellissement du cimetière, n'hésitez pas à entretenir vos tombes régulièrement (désherbage, ratissage, nettoyage) et à les embellir avec des fleurs!

La commune va poursuivre les travaux d'aménagement du cimetière de Sacierges

# Cérémonie 11 Novembre



### **Place George Sand**

En ce 11 novembre 2021, la France commémore l'armistice qui a suspendu les hostilités entre les belligérants de la "Grande Guerre" (1914/1918), guerre qui a fait plus de 18 millions de morts et bouleversé l'ordre mondial. Le Traité de Versailles - signé le 28 Juin 1919 – a

remodelé l'Europe dans tous les domaines, avec les conséquences que nous connaissons.





Hubert Germain, né le 6 août 1920 à Paris et mort le 12 octobre 2021 dans la même ville, était le dernier résistant français.



« A la onzième heure du onzième jour du onzième mois, après quatre interminables années, le canon s'est tu, la fureur s'est calmée. Le dernier mort, le dernier tir, la dernière détonation.

En ce jour, dans les nécropoles, devant les monuments aux morts, sur les places de toutes nos cités, toutes les générations rassemblées, nous nous souvenons de ceux qui se sont battus pour la France entre 1914 et 1918, de ceux tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident. Nous nous souvenons du combat valeureux de tous ceux qui, venus des cinq continents, ont défendu un sol gu'ils n'avaient auparavant jamais foulé. »

### **TÉLÉTHON 2021**



Cette année, **145 brioches** ont été vendues et distribuées le dimanche 28 novembre au profit du Téléthon.

Merci à tous pour votre participation!

La commune contribue donc à hauteur d'environ **300 euros** à la collecte du canton.





## **COLIS GOURMANDS**

Suite aux conditions sanitaires, le conseil municipal a préféré remplacer une nouvelle fois le Repas de l'Amitié par une distribution début janvier 2022 de colis à domicile pour tous les ainés âgés de plus de 65 ans.

### LE PÈRE NOEL rend visite aux enfants

Comme l'an passé, les membres du comité des fêtes distribueront début janvier 2022 les cadeaux en porte à porte à tous les enfants jusqu'à 12 ans.





En fonction des conditions sanitaires en vigueur, la municipalité souhaite inviter la population à une cérémonie des vœux

le samedi 15 janvier 2022 à 11h à la salle des fêtes de Sacierges.

Cela sera l'occasion de remettre les récompenses des maisons fleuries et de souhaiter la bienvenue aux enfants nés en 2021 dans la commune.



### 16 novembre : les enfants de l'école assistent à un spectacle offert par Familles Rurales : La terre parle à l'Humain

Les enfants des écoles du regroupement pédagogique intercommunal (RPI de Roussines, Sacierges-Saint-Martin, Saint-Civran, Luzeret et Chazelet) ont assisté au **spectacle La Terre parle à l'Humain**, à la salle des fêtes, animé par Nathalie Théret-Grauss. « Les grandes lignes de ce spectacle passent par le réchauffement climatique, les ressources, le partage entre les humains, la bienveillance et autres », explique Nathalie, dont le costume de scène mettait en avant la terre de façon vivante à travers son personnage, de manière à captiver les enfants du RPI, accompagnés des professeurs. Soixante-sept enfants, de maternelle au CM2, ont participé à cette rencontre organisée par Familles rurales Sacierges-Saint-Martin et Roussines. « C'est un spectacle très intéressant qui aborde des sujets actuels ».

Cette rencontre, subventionnée par les communes de Roussines et Sacierges en 2020, avait été repoussée à cause de la pandémie.





RAPPEL: Le camping-car numérique stationne à Sacierges, place de la mairie: le 4ème vendredi de chaque mois De 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h, Depuis le mois de septembre 2021.

Les permanences ont commencé! N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe de la Rur@linette



# RESTOS DU CŒUR Service itinérant



### Principe de l'action :

Mettre en place un véhicule itinérant afin de livrer des colis alimentaires dans le centre bourg des villages afin de lutter contre la pauvreté et favoriser l'accès aux denrées.

Accompagner ces personnes dans la dématérialisation de toutes les obligations administratives afin de résoudre la fracture numérique et développer la démarche du Soutien à la recherche d'emploi en milieu rural avec nos partenaires.

<u>A partir d'un local fixe</u> qui sera implanté à St Benoit du Sault, 20 et 25 bénévoles seront nécessaires pour faire fonctionner ce centre.

### <u>Lieux de distribution</u>: Par camion à :

<u>Tous les vendredis à CHAILLAC (à la mairie) à partir du 26 novembre 2021 de 15h à</u> **16h30** - TILLY- DUNET- BEAULIEU — BONNEUIL-LIGNAC — PRISSAC.

<u>Tous les jeudis à ST BENOIT DU SAULT (salle 11) à partir du 25 novembre 2021 de 15h à 16h30 -</u> MOUHET- PARNAC- la CHATRE L'ANGLIN — ROUSSINES — ST CIVRAN-SACIERGES- ST GILLES- LUZERET- VIGOUX.

Un chauffeur sera chargé de la conduite du camion. Une autre personne bénévole sera chargée des inscriptions.

### <u>Le principe de fonctionnement</u> :

Une petite équipe **approvisionne** tous les matins le camion. Vers 13h00, un chauffeur prend le camion et se **dirige** vers la localité désignée. Sur place, il est attendu par 1 ou 2 bénévoles pour les **inscriptions**, 1 ou 2 bénévoles pour la **distribution**.

Une petite salle leur sera réservée afin de permettre les inscriptions. Un coin café pourra être installé. A l'extérieur, les légumes et le lait seront **servis** à partir du camion.

Notre demande en cours : nous sommes à la recherche de BENEVOLES.

Contacter: lalevee.lionel@orange.fr 06 88 24 23 73

Merci.





Vous engagez des travaux de rénovation énergétique (isolation d'un bâtiment, remplacement d'un système de chauffage, remplacement de menuiserie, ...), ou vous souhaitez rénover entièrement votre bâtiment : résidence principale, secondaire, gite ou local professionnel ? Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur ? Les conseillers de la maison de la rénovation sont là pour vous accompagner quelles que soient vos ressources. Une visite diagnostic de votre bâtiment pourra être réalisée afin d'évaluer les différentes solutions techniques et vous proposer un plan de financement adapté.

Contactez la Maison de la rénovation avant de signer vos devis, afin d'être certains de bénéficier de toutes les aides financières possibles et de conseils adaptés!

#### ACCUEIL du lundi au vendredi

16 rue Villebois-Mareuil, LE BLANC sans rendez-vous de 14h à 17h sur rendez-vous le matin

02 54 28 12 16

#### **CONTACT: Maxime Morabito**

Nouveau coordinateur de la Maison de la rénovation maison.renovation@parc-naturel-brenne.fr

#### Permanences complémentaires pour l'OPAH

sur rendez-vous

**MÉZIÈRES-EN-BRENNE** - Brenne Box Tous les 2<sup>èmes</sup> jeudis du mois >10h-12h

PRISSAC - Mairie

Tous les 4<sup>èmes</sup> jeudis du mois > 10h-12h

# Votre service public de rénovation énergétique personnalisé, gratuit et indépendant

#### Si vous êtes éligible aux aides de l'OPAH du Parc :

- Vous pouvez bénéficier d'aides significatives de l'ANAH, jusqu'à 15 000 € de subvention pour les propriétaires occupants, jusqu'à 28 000 €/logement pour les bailleurs.
- Ces aides sont cumulables avec le PTZ (Prêt àTaux Zéro) Accession, l'éco PTZ et l'éco-Prêt Habiter Mieux, les aides des caisses de retraite, les CEE...
- Les collectivités apportent des aides complémentaires :
  - 2500 à 4000 € d'aide de la Région Centre-Val de Loire pour l'utilisation de matériaux biosourcés
  - 1500 € d'aide du Parc de la Brenne pour les travaux de sortie d'insalubrité des logements occupés par leur propriétaire



Le Parc organise en 2022 une tournée sur les marchés et dans une dizaine de communes pour un service au plus près de tous

### Nouvel observatoire sur la réserve naturelle régionale Terres et étangs de Brenne Massé-Foucault

Il est arrivé sur remorque depuis Yzeures-sur-Creuse, puis s'est élevé quelques minutes dans les airs avant de rejoindre son emplacement définitif. C'est a priori la première fois qu'un observatoire est construit en atelier et positionné par une grue (c'est de saison !). Oui, c'est bien un nouvel observatoire qui vient conforter un réseau de 4 sur la Réserve naturelle Terres et étangs de Brenne Massé-Foucault, située sur la commune de Rosnay. Il sera ouvert au public dans le courant du premier trimestre 2022. L'hiver va laisser le temps à l'étang Foucault au bord duquel il est installé de se remplir et à l'équipe technique de finaliser les accès. Fabriqué localement par l'entreprise Isobois (F. Houdayer, Yzeures-sur-Creuse), c'est un observatoire ornithologique d'une capacité de 8 places assises.



### Le 2ème Contrat local de santé signé pour le Parc de Brenne

Le Contrat local de santé 2021-2026 a été signé officiellement lundi 8 novembre à la Maison du Parc. Facteur de qualité de vie pour ses habitants et d'attractivité pour des candidats à l'installation en Brenne, la santé est devenue un axe de travail depuis 2015 pour le Parc de la Brenne qui a porté un Contrat local de santé arrivé à échéance en 2020.



Le 2ème contrat a été élaboré de manière participative. Rencontres et débats ont animé le territoire de septembre 2019 à février 2021, pour aboutir à la rédaction de quinze objectifs-actions, autour des enjeux d'offre de soins, de mobilité et d'aménagement du territoire, de promotion de la Santé, et de prévention des fragilités.

Ce contrat engage conjointement aux côtés du Parc, la Préfecture de l'Indre, l'ARS Centre-Val de Loire, la Région Centre-Val de Loire, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Pays des 1000 étangs, le Centre Hospitalier Châteauroux-Le Blanc, le Conseil Territorial de Santé de l'Indre, et l'Éducation Nationale. Mais bien au-delà, construit par et pour les habitants, chacun est invité à le suivre et à y contribuer.

Des actions ont été présentées à cette occasion :

- le réseau ROSALI, qui intervient pour animer la vie sociale des séniors sur le territoire
- les 1000 premiers jours, appel à projet auquel la Maison de l'enfance du Parc a postulé et été retenue pour une mise en place d'actions courant 2022.

Contact Parc : Anne Ruffet, chargée de mission Santé, a.ruffet@parc-naturel-brenne.fr

### Le Contrat d'objectif territorial Energies renouvelables (COT ENR)

Le Parc naturel régional de la Brenne et la Communauté de Communes Loches Sud Touraine s'associent pour aider les entreprises, les exploitations agricoles, les professionnels du tourisme, les collectivités et les associations à choisir des énergies chaleur renouvelables, grâce à un contrat d'objectif territorial Energies renouvelables (COT ENR) passé avec l'ADEME et la région Centre-Val de Loire.

#### Vous avez un projet d'investissement ?

Le COT ENR permet d'obtenir au minimum 45%\* d'aides sur votre projet de chaleur renouvelable :

- bois/biomasse
- solaire thermique
- géothermie
- récupération d'énergie

Nous sommes là pour vous accompagner techniquement de la phase d'étude en amont du projet jusqu'à la formation à l'exploitation des équipements, in situ.

# Contactez-nous rapidement pour une pré-étude gratuite!

Sébastien Yaouanc

s.yaouanc@parc-naturel-brenne.fr

### 02 54 28 12 12

\*Les financements du COT peuvent être compléter par d'autres sources de financement (FEDER) attribuées en fonction du type de projet dans la limite maximum de 80% de financement.





## Du côté de nos déchets

### Des changements d'importance à venir

En conséquence d'un contexte économique de plus en plus contraignant, les élus du Symctom ont fait le choix d'instaurer la redevance incitative comme nouveau mode de financement du service de gestion des déchets ménagers.

### Pour rappel

Actuellement, votre contribution financière se fait par le biais de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Elle est injuste car basée uniquement sur la taxe foncière, indépendamment des déchets que vous produisez.

### Pourquoi ce choix?

L'envol des coûts de traitement nous obligent à trouver des solutions pour limiter les quantités de sacs noirs qui finissent à l'enfouissement. Le seul levier efficace est la responsabilisation de chacun, en appliquant le principe du producteur/payeur.

La redevance incitative : comment ça marche ? Elle est basée sur les volumes des ordures ménagères résiduelles (sacs noirs). Chaque foyer reçoit un bac individuel doté d'un système de lecture par puce qui permet de quantifier le nombre de fois dans l'année où le bac sera présenté à la collecte.

La facturation repose sur deux paramètres : une base forfaitaire liée au volume de votre bac et une part incitative liée au nombre de fois où vous sortez votre bac.

### Exceptions

Certains foyers n'auront pas la place de stocker des bacs chez eux. Pour ces points particuliers, des solutions adaptées seront proposées.

### Les effets attendus

Les collectivités qui ont mis en place ce système ont constaté une nette diminution des volumes des ordures ménagères résiduelles (sacs noirs), grâce à un meilleur tri et à la généralisation du compostage notamment, permettant ainsi une maîtrise des coûts.

### L'échéancier

Le déploiement de la redevance incitative se fera au cours des deux prochaines années. Une enquête sera réalisée auprès de chaque foyer pour définir le volume du bac qui vous sera attribué. En parallèle, **une communication dédiée** vous sera proposée afin que vous puissiez disposer de l'ensemble des éléments nécessaires à la bonne compréhension et à la bonne appropriation de ce nouveau système (livret d'explication, "Journal du Symctom", articles de presse, site internet, page Facebook, standard téléphonique, réunions publiques, ...).

Un doute, une question?

N'hésitez-pas, appelez les services du Symctom ou consultez notre site internet (<u>www.symctomleblanc.fr</u>)!

**2** 02 54 28 12 00 ■ 02 54 28 12 03 **2** centredetrileblanc@orange.fr

#### CALENDRIER DE COLLECTE DES JOURS FERIES POUR L'ANNEE 2022

Pâques	Ascension	Pentecôte	Fête nationale	Assomption	Toussaint	Armistice 1918
18/04	26/05	06/06	14/07	15/08	01/11	11/11
Jeudi 21	Mercredi 25	Jeudi 9	Mercredi 13	Jeudi 18	Jeudi 3	Mercredi 9



### Solution de téléassistance n° 1 en france

## A vos côtés où que vous soyez

Présence Verte Indre, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance, vous propose une offre adaptée à vos besoins.

Activ'Zen pour vous sécuriser à domicile et Activ'Mobil pour sécuriser vos déplacements.

Conserver vos habitudes et votre environnement de vie est un souhait légitime. C'est possible avec notre offre Activ'Zen. Un équipement installé à votre domicile vous permet d'être secouru en cas de besoin.

En complément de son équipement de base (transmetteur + déclencheur), Présence Verte Indre vous propose également un détecteur automatique de chute brutale, un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clefs sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être tranquillisés lors de vos déplacements et activités en extérieur, et ce partout en France métropolitaine, c'est possible avec notre offre Activ'Mobil.

Par simple pression sur le bouton d'alerte du téléphone mobile, vous serez immédiatement mis en relation avec nos services qui pourront vous envoyer du secours à l'endroit précis où vous vous trouvez grâce à notre système de géolocalisation.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50 %. Des prises en charge sont également possibles via nos nombreux partenaires (OPHAC 36, SCALIS, Association Familles Rurales de l'Indre, 130 communes conventionnées, etc.).

#### Présence Verte Indre c'est :

- Plus de 30 ans d'expérience
- Près de 1 740 personnes équipées
- Une présence humaine de proximité
- Un suivi technique et administratif
- Un conseil social
- Un service disponible 24h/24

### Pour plus de renseignements, contactez-nous :

votre agence Présence Verte Indre à Châteauroux 35, rue de Mousseaux – 36000 CHATEAUROUX 02 54 29 45 42 – pv36@presenceverte.fr

www.presenceverte.fr/agences/presence-verte-indre/



# **TARIFS COMMUNAUX**

### Gîte communal de groupe 3 Rue des Chennevières



Tarifs:
15 € le lit simple
5 € la literie (Draps + couverture)
30 € la chambre double (draps inclus)
50 € la salle à manger seule (pour un repas)

Location du gite entier : 220 € par jour

Capacité 15 personnes

Taxe de séjour : 0,60 € par personne et par nuitée

### Salle des fêtes de Sacierges 5 Rue de l'Ébaupin



Location une journée : 180 € La journée supplémentaire est facturée 60 €

Capacité d'accueil : 177 personnes pour un repas

(salle climatisée)

### Salle de Chéniers Rue de l'Ancienne École



Location une journée : 70 €

Capacité d'accueil : 48 personnes pour un repas

Les infos et photos sont disponibles sur le site de la commune, rubrique « La vie de la commune »

http://www.mairie-sacierges.com/

Pour tout renseignement ou réservation, merci de contacter Mme Demousseau au 06 48 01 97 62 ou la mairie au 02 54 47 55 04.